

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges :

- **Que** le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire au Centre Communautaire, situé au 33, rue de l'Église, le **30 mars 2026 à 19h30**.
- Les sujets suivants y seront traités :
 1. **Ouverture de la séance**
 2. **Adoption de l'ordre du jour**
 3. **Dossiers en administration**
 - 3.1. Dépôt de certificat - Résultat de la tenue de registre du 25 mars 2026 - Règlement d'emprunt numéro 26-920
 - 3.2. Dépôt de certificat - Résultat de la tenue de registre du 25 mars 2026 - Règlement d'emprunt numéro 26-921
 - 3.3. Emprunt temporaire - Règlement 26-916
 4. **Dossiers en travaux publics**
 - 4.1. Attribution de contrat - Services professionnels pour la préparation de plans liés à la réfection du rang Saint-Nicolas
 5. **Période de questions**
 6. **Clôture de la séance et levée de l'assemblée**

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 27 mars 2026.

Avis numéro : 2026-35



Marie-Noël Duclos
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Noël Duclos, greffière de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin);
2. Centre communautaire (33, rue de l'Église);
3. Garage municipal (4070, avenue Royale);
4. Site web de la Municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 27 mars 2026.



Marie-Noël Duclos
Greffière